



République de Côte d'Ivoire

Union – Discipline – travail

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Félix Houphouët-Boigny – Cocody /Abidjan



UFR - Sciences de l'Homme et de la Société

Département de Philosophie

Année académique : 2019-2020

TRAVAUX DIRIGÉS

Master 2 Professionnel

UE : Philosophie du Développement durable

ECUE : Éthique et environnement

Titulaire du cours : Dr. OBOUMOU Ibrahim (Maître de Conférences)

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNIÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Ce cours est un ensemble de travaux dirigés, consécutif au Cours magistral.

En tant que tel, il est un élément d'explication et d'application dudit cours.

De ce fait, ses objectifs se déclinent comme suit :

- **Objectif général** : Aider les apprenants dans la compréhension du Cours magistral.
- ✓ **Objectif spécifique 1** : Faire une révision du Cours magistral.
- ✓ **Objectif spécifique 2** : Traiter des exercices d'application avec les apprenants à partir de textes d'exploitation.
- ✓ **Objectif spécifique 3** : Évaluer les acquis des apprenants au cours des travaux dirigés.

Ces travaux dirigés qui s'étendent sur six (6) séances de deux (2) heures, se feront en trois (3) moments : un élément de révision, des éléments d'application et un élément d'évaluation.

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fera en deux (2) volets :

- Une note de participation,
- Une note résultant d'une composition portant sur le Commentaire argumentatif texte.
- La moyenne des notes obtenues donne la note finale des travaux dirigés.

Consignes d'usage :

- Ne parler que lorsque la parole nous est donnée.
- Lever la main, pour demander la parole.
- Ne pas faire d'usage téléphonique pendant le cours.
- Ne pas manquer une séance de cours : Chaque absence à une séance de cours affecte la note de participation.
- Ne pas manquer l'évaluation finale : l'absence à l'évaluation donne droit à la note de zéro (00).

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'exploitation 1

Et si le nouveau type de l'agir humain voulait dire qu'il faut **prendre en considération davantage que le seul intérêt « de l'homme »** - que notre devoir s'étend plus loin et que la limitation anthropocentrique de toute éthique du passé ne vaut plus ? Du moins n'est-il plus dépourvu de sens de demander si l'état de la nature extra-humaine, de la biosphère dans sa totalité et dans ses parties qui sont maintenant soumises à notre pouvoir, n'est pas devenu par le fait même un bien confié à l'homme et qu'elle a quelque chose comme une **prétention morale à notre égard** - non seulement pour notre propre bien, mais également pour son propre bien et de son propre droit. Si c'était le cas, cela réclamerait une **révision non négligeable des fondements de l'éthique**. Cela voudrait dire chercher non seulement le bien humain, mais également le bien des choses extra-humaines, c'est-à-dire **étendre la reconnaissance de « fins en soi » au-delà de la sphère de l'homme et intégrer cette sollicitude dans le concept du bien humain**. Aucune éthique du passé (mise à part la religion) ne nous a préparés à ce rôle de chargés d'affaires - et moins encore la conception scientifique dominante de la *nature*. **Cette dernière nous refuse même décidément tout droit théorique de penser encore à la nature comme à quelque chose qui mérite le respect puisqu'elle réduit celle-ci à l'indifférence de la nécessité et du hasard et qu'elle l'a dépouillée de toute la dignité des fins**. Et pourtant : un appel muet qu'on préserve son intégrité semble émaner de la plénitude du monde de la vie, là où elle est menacée. Devons-nous l'entendre, devons-nous reconnaître la légitimité de sa prétention, sanctionnée par la nature des choses ou devons-nous y voir simplement un sentiment de notre part, auquel nous pouvons céder quand nous le voulons et dans la mesure où nous pouvons nous le permettre ? Prise au sérieux dans ses implications théoriques la première thèse nous obligerait à élargir considérablement la conversion de la pensée mentionnée au-delà de la doctrine de l'agir, c'est-à-dire l'éthique, vers la doctrine de l'être, c'est-à-dire la métaphysique, dans laquelle en dernière instance toute éthique doit être fondée. Je ne veux pas en dire davantage ici de cet objet spéculatif, si ce n'est que nous devrions rester ouverts à l'idée que **les sciences de la nature ne livrent pas toute la vérité au sujet de la nature**.

Hans JONAS, 1992, *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, trad. J. Greisch, Paris, Éditions du Cerf, pp. 26-27.

➤ **Consignes et questions de référence pour le texte**

1. Qui est Hans Jonas et quelle est l'orientation de sa philosophie ?
2. De quoi est-il question dans le texte ?
3. Qu'est ce qui est en jeu selon les propos mis en exergue dans ce texte ?
4. Quelle est la thèse de l'auteur dans ce texte ?
5. Faire ressortir la structure argumentative du texte.
6. Expliquer la phrase suivante : « Cette dernière nous refuse même décidément tout droit théorique de penser encore à la nature comme à quelque chose qui mérite le respect puisqu'elle réduit celle-ci à l'indifférence de la nécessité et du hasard et qu'elle l'a dépouillée de toute la dignité des fins. »
7. Quels sont les problèmes philosophiques et éthiques que l'on peut déceler dans ce texte ?
8. Identifier la position de l'auteur par rapport à chacun des problèmes philosophiques et éthiques posés.
9. Apporter des critiques à chacune des approches de l'auteur (critiques référencées ou non).

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'exploitation 2

Une plateforme du mouvement d'écologie profonde

- 1- L'épanouissement de la vie humaine et non-humaine sur Terre a une **valeur intrinsèque**. La valeur des formes de vie non-humaines est indépendante de l'utilité qu'elles peuvent avoir pour des fins humaines limitées.
- 2- La richesse et la diversité des formes de vie sont des valeurs en elles-mêmes et contribuent à **l'épanouissement de la vie humaine et non-humaine** sur Terre.
- 3- Les humains n'ont pas le droit de réduire cette richesse et cette diversité sauf pour satisfaire des **besoins vitaux**.
- 4- Actuellement, les interventions humaines dans le monde non-humain sont excessives et **détériorent** rapidement la situation.
- 5- L'épanouissement de la vie humaine et des cultures est compatible avec une **baisse substantielle de la population humaine**. L'épanouissement de la vie non-humaine est nécessitée une telle baisse.
- 6- Une amélioration significative des conditions de vie requiert une **réorientation de nos lignes de conduite**. Cela concerne les structures économiques, technologiques et idéologiques fondamentales.
- 7- Le changement idéologique consiste surtout à apprécier la **qualité de vie** (en restant dans un état de valeur intrinsèque) plutôt que de s'en tenir à un haut niveau de vie. Il faut se concentrer sérieusement sur la différence entre ce qui est abondant et ce qui est grand, ou magnifique.
- 8- Ceux qui adhèrent aux principes ci-dessus ont **l'obligation** morale d'essayer, directement ou non, de mettre en œuvre les changements nécessaires.

Arne NAESS, 2013, *Écologie, communauté et style de vie*, Trad. Charles Ruelle, Paris, Ed. Dehors, p. 60-61.

➤ **Consignes et questions de référence pour le texte**

1. Présenter l'auteur du texte.
2. De quoi est-il question dans le texte ?
3. Que représente le concept d'écologie profonde ? À quelle approche de l'écologie s'oppose-t-elle ?
4. Quelle est l'idée fondamentale qui préside à la mise en place de cette plateforme ?
5. Quelles idées de ce texte coïncident avec la pensée de Hans Jonas ?
6. Quels sont les problèmes philosophiques et éthiques que suscitent ce texte ?
7. Faire une critique indépendante d'un des principes présentés par ce texte.

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'exploitation 3

Les concepts de nature et d'évolution avec lesquelles travaille H. Jonas ne sont pas à la hauteur de la technoscience : ils se caractérisent par un **confinement anthropocentrique** surprenant dans la mesure où H. Jonas combat précisément les excès de l'anthropocentrisme. La nature pour Jonas est essentiellement la nature *terrestre* : c'est elle qui a engendré l'humanité qui en demeure – et en demeurera toujours semble-t-il – dépendante en ce qui concerne à la fois sa survie et son identité essentielle. Ce sont les ressources de cette nature terrestre qui sont menacées par une croissance immodérée, car il s'agit d'une **nature foncièrement limitée**. Cette conception fonde tous les arguments, principes et consignes d'inspiration « écologiste » du *Principe Responsabilité*. Or du point de vue des technosciences, de la biochimie à la physique, **la nature terrestre n'est qu'un infime aspect de la grande nature cosmique** qui constitue le véritable espace infini d'expansion et de croissance de la dynamique technoscientifique de l'humanité. Cette nature-là apparaît comme illimitée et guère en danger de dérèglement technique du chef de l'humanité. Une telle vision exige évidemment une échelle temporelle à la mesure de la nature cosmique : une notion de l'évolution à portée cosmologique. H. Jonas n'est certes pas créationniste (bien qu'on puisse le soupçonner – ainsi que les théologiens et de très nombreux philosophes – de regretter de ne pas pouvoir l'être), mais son concept d'évolution demeure généralement léger. Il évite de souligner l'enseignement de la paléontologie concernant le nombre immense **d'espèces disparues**, de **mutations sans lendemain** ; il évite d'articuler systématiquement l'évolution terrestre avec l'évolution cosmique en général, en son étendue spatiale et temporelle gigantesque, grosse éventuellement d'autres lignes évolutives locales dont nous ne savons rien, sans que notre ignorance nous permette de privilégier la Terre et son Humanité comme l'alpha et l'Omega de l'Évolution. H. Jonas évite surtout de considérer que l'évolution cosmique n'est pas achevée [...].

Ce qui fait problème pour l'argumentation finaliste de H. Jonas, c'est que la Fin des Temps n'est pas pour bientôt et qu'il reste à l'homme – au cosmos – des milliards d'années d'évolution, de liberté, d'aventure... **Le principe anthropique** de H. Jonas qui finalise en l'homme toute l'évolution ne sait que faire de cet abîme temporel ouvert devant lui et au cours duquel la tâche essentielle de l'humanité devrait être de se préserver sans s'altérer. H. Jonas et son Principe anthropique sont **en manque d'apocalypse prochaine**. C'est de celle-ci que Jonas pense pouvoir lire la menace inespérée dans les débordements de l'Occident technicien. Mais il sait bien qu'il ne s'agit pas là de l'Apocalypse et que s'il y a des risques et donc des responsabilités, les uns et les autres n'ont pas la dimension onto-théologique qu'il aimerait pouvoir leur accorder.

Gilbert HOTTOIS, « Une critique du néo-finalisme dans la philosophie de Jonas », in G. HOTTOIS et M-G. PINSART (dir.), 1993, *Hans Jonas. Nature et responsabilité*, Paris, Vrin, pp. 17-36 (29-30).

➤ **Consignes et questions de référence pour le texte**

1. Présenter l'auteur du texte.
2. De quoi est-il question dans le texte ?
3. Quelle est la thèse de l'auteur dans ce texte ?
4. Faire ressortir la structure argumentative du texte.
5. Quels sont les principales critiques de l'auteur contre la pensée jonassienne ?
6. Apporter des critiques indépendantes au texte à chacune des approches de l'auteur (critiques référencées ou non).

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'exploitation 4

Les capacités sont essentiellement perçues comme des attributs d'individus et non de collectivités. Il n'y a, bien-sûr, aucune difficulté majeure à penser des **capacités de groupe**. Lorsque nous disons, par exemple, que l'Australie peut vaincre dans les matchs d'essai tout autre pays qui pratique le cricket [...] nous parlons de la capacité de l'équipe australienne de cricket et non de tel ou tel joueur australien en particulier. La réflexion sur la justice ne devrait-elle pas prendre en compte, outre les capacités individuelles, ces capacités collectives ?

Certains censeurs de l'approche par les capacités ont d'ailleurs vu, derrière cette concentration sur les capacités des individus, se profiler la sinistre influence de ce qu'on appelle – ce n'est pas un compliment – l'« **individualisme méthodologique** ». Je voudrais d'abord montrer pourquoi rattacher l'approche par les capacités à l'individualisme méthodologique serait une grave erreur. Cette méthodologie a connu de nombreuses définitions, mais voici l'idée force qui la caractérise, selon Frances Stewart et Séverine Deneulin : « **tous les phénomènes sociaux doivent être expliqués par ce que pensent, choisissent et font les individus.** » Sans doute y eut-il des écoles de pensée qui ont tout fondé sur les idées, les choix et les actes des individus détachés de la société dans laquelle il vivent. Mais pas l'approche par les capacités : non seulement celle-ci ne postule pas de détachement de ce genre, mais, en se souciant de **l'aptitude des gens à vivre le type de vie qu'ils ont des motifs de valoriser**, elle fait intervenir des **influences sociales** – dans ce qu'ils valorisent (par exemple, « prendre part à la vie de la communauté ») comme dans ce qui influence leurs valeurs (par exemple, l'impact du raisonnement public sur l'appréciation individuelle).

Il est difficile d'imaginer que des personnes vivant en société puissent penser, choisir ou agir sans être **influencées par la nature et le fonctionnement du monde qui les entoure**. Si, dans des sociétés traditionnellement sexistes, les femmes jugent normal que leur position soit inférieure à celle des hommes, cette idée – qu'elles ont faites leur, mais sous l'influence de la société – n'est absolument pas indépendante des conditions sociales. Et, quand elle œuvre pour le rejet raisonné de ce préjugé, la perspective des capacités exige un débat public engagé sur le sujet. Toute l'approche du « spectateur impartial », d'ailleurs, dont s'inspire la démarche générale de ce livre, est centrée sur la pertinence de **l'apport de la société** – des personnes lointaines autant que des proches – dans les évaluations individuelles. Enfin, les usages de l'approche par les capacités sont sans équivoque : **ils ne postulent à aucun moment qu'il faut voir les individus indépendamment de la société dans laquelle ils se trouvent.**

Amartya SEN, *L'idée de justice* (2010), trad. Paul Chemla, Paris, Flammarion, pp. 298-299.

➤ **Consignes et questions de référence pour le texte**

1. Qui est Amartya Sen ? Citer quelques-uns de ces ouvrages.

UE : Philosophie du Développement durable
ECUE : Éthique et environnement

Titulaire du cours : Dr. OBOUMOU Ibrahim (Maître de Conférences)

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

2. De quoi est-il question dans le texte ?
3. Quelle est la thèse de l'auteur dans ce texte ?
4. Que traduit l'idée de capabilité ?
5. Pourquoi l'auteur estime-t-il que l'individualisme méthodologique est sinistre ?
6. Faire ressortir la structure argumentative du texte.
7. Expliquer la phrase suivante : « l'approche par les capabilités, [...] en se souciant de l'aptitude des gens à vivre le type de vie qu'ils ont des motifs de valoriser, [...] fait intervenir des influences sociales – dans ce qu'ils valorisent [...] comme dans ce qui influence leurs valeurs ».
8. La position de Sen répond-elle aux exigences de développement durable ?

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'accompagnement 1

Qu'on considère par exemple, comme première modification majeure survenue à l'image héritée, la *vulnérabilité* critique de la nature par l'intervention technique de l'homme - une vulnérabilité qui n'avait jamais été pressentie avant qu'elle ne se soit manifestée à travers les dommages déjà causés. Cette découverte, dont le choc conduisait au concept et aux débuts d'une science de l'environnement (écologie), modifiait toute la représentation de nous-mêmes en tant que facteur causal dans le système plus vaste des choses. Par les effets elle fait apparaître au grand jour que non seulement la nature de l'agir humains' *est* modifiée *de facto* et qu'un objet d'un type entièrement nouveau, rien de moins que la biosphère entière de la planète, s'est ajouté à ce pour quoi nous devons être responsables parce que nous avons pouvoir sur lui. Et un objet de quelle taille bouleversante, en comparaison duquel tous les objets antérieurs de l'agir humain ressemblent à des nains ! La nature en tant qu'objet de la responsabilité humaine est certainement une nouveauté à laquelle la théorie éthique doit réfléchir. Quel type d'obligation s'y manifeste? Est-ce plus qu'un intérêt utilitaire ? Est-ce simplement la prudence qui recommande de ne pas tuer la poule aux œufs d'or ou de ne pas scier la branche sur laquelle on est assis ? Mais le « on » qui y est assis et qui tombe peut-être dans l'abîme sans fond : qui est-ce? Et quel est *mon* intérêt à ce qu'il soit assis ou qu'il tombe? Pour autant que l'ultime pôle de référence qui fait de l'intérêt pour la conservation de la nature un intérêt *moral* est le destin de *l'homme* en tant qu'il dépend de l'état de la nature, l'orientation anthropocentrique de l'éthique classique est encore conservée ici. Mais même dans ce cas, la différence est grande. La clôture de la proximité et de la simultanéité a disparu, emportée par l'extension spatiale et la longueur temporelle des séries causales que la praxis technique met en route, même quand elles sont entreprises en vue de fins rapprochées. Son irréversibilité, alliée à son ordre de grandeur récapitulatif, introduit un autre facteur inédit dans l'équation morale. S'y ajoute son caractère cumulatif : ses effets s'additionnent de telle sorte que la situation de l'agir et de l'être ultérieur n'est plus la même que celle du premier acteur mais qu'elle devient progressivement de plus en plus différente et de plus en plus un résultat de ce qui fut déjà fait. Toute éthique traditionnelle comptait seulement sur un comportement non-cumulatif. La situation interhumaine fondamentale dans laquelle la vertu doit être éprouvée et où le vice doit se démasquer, reste toujours la même et avec elle chaque acte recommence à zéro. Les occasions répétées qui, selon leur classe d'appartenance, proposent leurs alternatives d'agir - courage ou lâcheté, modération ou excès, vérité ou mensonge, etc. - restituent à chaque fois les conditions d'origine. Celles-ci sont indépassables. Mais l'autoprocréation cumulative de la mutation technologique du monde déborde en permanence les conditions de chacun des actes qui y contribuent et elle traverse seulement des situations sans précédent, devant lesquelles les enseignements de l'expérience sont impuissants. Et même, le cumul comme tel, non content de modifier son origine pour la rendre méconnaissable, peut dévorer la condition fondamentale de toute la série, sa propre présupposition. Tout ceci devrait être voulu dans la volonté de l'acte individuel si celui-ci doit être moralement responsable.

Hans JONAS, 1992, *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, trad. J. Greisch, Paris, Éditions du Cerf, pp. 24-26.

Travaux Dirigés

Chargés de TD :

--- Dr. Baboua TIÉNÉ ---

--- Dr. Torna SORO ---

Texte d'accompagnement 2

Le parasite prend tout et ne donne rien ; l'hôte donne tout et ne prend rien. Le droit de maîtrise et de propriété se réduit au parasitisme. Au contraire, le droit de symbiose se définit par réciprocité : autant la nature donne à l'homme, autant celui-ci doit rendre à celle-là, devenue sujet de droit.

Que rendons-nous, par exemple, aux objets de notre science, à qui nous prenons la connaissance ? Alors que le cultivateur, autrefois, rendait en beauté, par son entretien, ce qu'il devait à la terre, à qui son travail arrachait quelques fruits. Que devons-nous rendre au monde ? Qu'écrire dans le programme des restitutions ?

Nous avons poursuivi, au siècle dernier, l'idéal de deux révolutions, toutes deux égalitaires : le peuple reprend ses droits politiques, rendus parce que volés ; de même les prolétaires rentrent dans la jouissance des fruits matériels et sociaux de leur travail : recherches d'équilibre et d'équité au sein du contrat exclusivement social, auparavant injuste ou lésionnaire, et tendant sans cesse à le redevenir. Tant l'animalité en nous s'acharne à rétablir la hiérarchie, une quête jamais ne s'achève ; pendant que nous la poursuivons, une deuxième commence, qui caractérisera notre histoire à venir comme la précédente a marqué de son trait le siècle passé : même recherche d'équilibre et de justice, mais entre de nouveaux partenaires, le collectif global et le monde tel quel.

On dirait que le règne du droit naturel moderne commence en même temps que les révolutions scientifique, technique et industrielle, avec la maîtrise et la possession du monde. Nous avons imaginé pouvoir vivre et penser entre nous, pendant que les choses obéissantes dormaient, toutes écrasées sous notre emprise : l'histoire des hommes jouissait de soi. Dans un acosmisme de l'inerte et des autres vivants. On peut faire histoire de tout et tout se réduit à l'histoire.

Les esclaves ne dorment jamais longtemps. Cet intervalle prend fin ce jour, où la référence aux choses nous rappelle violemment. L'irresponsabilité ne dure que pendant l'enfance.

Dans quel langage parlent les choses du monde pour que nous puissions nous entendre avec elles, par contrat ? Mais, après tout, le vieux contrat social, aussi, restait non dit et non écrit : nul n'en a jamais lu ni l'original ni même une copie. Certes, nous ignorons la langue du monde, ou nous ne connaissons d'elle que les diverses versions animiste, religieuse ou mathématique. Quand fut inventée la physique, les philosophes allaient disant que la nature se cachait sous le code des nombres ou les lettres de l'algèbre : ce mot de code venait du droit.

En fait, la Terre nous parle en termes de forces, de liens et d'interactions, et cela suffit à faire un contrat. Chacun des partenaires en symbiose doit donc, de droit, à l'autre la vie sous peine de mort.

Tout cela resterait lettre morte si on n'inventait un nouvel homme politique.

Michel SERRES, 1993, *Le contrat naturel*, Paris, Flammarion, pp. 667-69.